



Conseil municipal n°09/2026 du 16 septembre 2026

Convocation en date du 10/09/2026

Affichée le 10/09/2026

PV DE SEANCE

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	AP	Pouvoir donné à :	Reçu le :
M. KLINGLER Lionel	X					
Mme BRICOURT Sandrine	X					
M. ELIE Eric	X					
Mme VILLECOURT Marie				X	Josiane CHARMONT	16/09/2026
M. BUTZER Cédric	X					
Mme CHARMONT Josiane	X					
M. PEILLON Alain	X					
Mme NOWACZYK Monique	X					
M. GRILLOT Romain				X	Cédric Butzer	16/09/2026
Mme SALAZARD Aline				X	Emmanuel PETAT	16/09/2026
M. RENAULT Denis		X				
Mme LEGUIL-DUQUESNE Anne	X					
M. PETAT Emmanuel	X					
Mme SIBERT Sandrine				X	M. Alain PEILLON	09/09/2026
M. ANDRADE Luis	X					

Public présent :

Ordre du jour :

- Approbation du PV de séance du 08/07/2026
- Présentation du Rapport Eau et Assainissement par la SOGDEO
- Achat de la parcelle B1078 - Impasse des Vignes (Délibération)
- Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité (Délibération)
- Informations et questions diverses

La séance est ouverte à 19 heures et 04 minutes.

Madame Sandrine BRICOURT est nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 2026-09-36 : Achat de la parcelle B1078 – Impasse des Vignes

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la commune souhaite améliorer les conditions de stationnement dans le centre village.

Monsieur Hervé JAUNET, propriétaire de la parcelle B1078 située Impasse sur les Vignes, d'une surface de 154 m², a donné son accord de principe à la commune pour la vente de ce terrain au tarif de 10 000€, sous réserve de la réalisation des formalités nécessaires liées à la vente. Monsieur le Maire précise que les frais d'acte notarié et autres frais liés à cette acquisition seront pris en charge par la commune.

Monsieur Emmanuel PETAT précise que le centre village sera dotée de 6 places de parking supplémentaires avec cette acquisition.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve cette acquisition aux conditions précitées.

DÉLIBÉRATION 2026-09-37 : Accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire informe l'Assemblée, qu'en raison d'un surcroît d'accueil temporaire sur les mercredis du Centre de loisirs sur la période du 9 septembre au 14 octobre 2026 inclus, Il y aurait lieu, de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité d'adjoint d'animation territorial à temps incomplet à raison de 7,50 heures de travail par semaine ;

Le Conseil municipal à l'unanimité valide la création de cet emploi dont la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints d'animations territoriaux. Le Conseil municipal habilite Monsieur le maire à recruter cet agent.

PRESENTATION DES RAPPORTS EAU ET ASSAINISSEMENT

Les rapports sont présentés par Monsieur Luis ANDRADE.

Réponses sont faites aux questions posées.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- *Offre d'acquisition foncière par la société SOLUO*

Monsieur le Maire présente l'offre d'acquisition foncière de la société SOLUO. Après échange, les Elus rejettent l'accord de principe et souhaitent qu'une seconde offre soit présentée. Monsieur le Maire demande à la Commission Urbanisme de prendre en charge le dossier. Il rappelle que la convention de portage du dossier foncier entre l'Etablissement Public Foncier (EPF) et la commune a été signée le 25 septembre 2025 pour une durée de 4 ans.

- *Révision du PLU*

Une révision du PLU devra être envisagée. Elle sera soumise aux résultats du SCOT. Pour rappel, la dernière révision partielle du PLU date de 2017.

- *Rétrocession*

Monsieur le Maire informe d'une rencontre avec le département concernant la rétrocession d'une parcelle, dont le département est propriétaire, située au lieu-dit « Les Rousses ». Cette démarche rentre dans le cadre de la DECI pour l'implantation d'une nouvelle bâche incendie.

- *Entreprise FAM Y*

Dans le cadre de l'évolution de leur activité, une réunion publique sera organisée.

- *PPRN*

Mme Monique NOWACZYK ET M. Eric ELIE informent qu'ils ont participé à la réunion PPRN du 25 août 2026. Il en ressort que la Commune n'est pas énormément impactée par le PPRN, mais celui-ci prévaut sur le PLU en matière d'urbanisme. Une consultation des élus et des organismes associés aura lieu au printemps prochain. À la suite de cela le Conseil municipal aura deux mois pour se prononcer par délibération. Le projet sera ensuite présenté à la population et une enquête publique sera faite.

- *Fermeture de la route de Lagnieu – lieu-dit « Chanvre »*

M. Cédric BUTZER informe qu'avec Mme Marie VILLECOURT, ils ont participé à une réunion organisée par le département relative au secteur d'écrasement des amphibiens de la RD40c.

Il est proposé une fermeture de la route pendant 4 à 5 semaines minimum sur la plage horaire de 19h00 à 7h00. Une déviation sera faite par Sainte-Julie. De nouvelles informations seront communiquées ultérieurement.

La prochaine séance du Conseil municipal se déroulera le 21 octobre 2026 à 19 heures

La séance est levée à 20h 21minutes.

Le secrétaire de séance,
Sandrine BRICOURT



Le Maire,
Lionel KLINGLER

